

# École primaire « *Le Champ du Moulin* »

## Compte rendu du conseil d'école du 10 mars 2016

Secrétaire de séance : la mairie.

### Membres présents :

- Monsieur EPOULET (Maire)
- Madame MATHIS (Adjointe)
- Mesdames PINEAU et TRUFFAUT (Représentantes des parents d'élèves)
- Messieurs PANOU et POTREAU (Représentants des parents d'élèves)
- Messieurs SOURISSEAU et VIDARD (DDEN)
- Monsieur GUILLEMAIN (Enseignant et Directeur)
- Madame AUDURIER (Enseignante) ; Mesdames BIREBENT, MATHE-SAGOT et PIFFETEAU (Enseignantes) sont excusées.

### 1. Point sur les prévisions de la rentrée 2016/2017 :

- *Effectifs à ce jour : 120 élèves.*

- PS/MS, Mme PIFFETEAU : 1 départ, puis 3 arrivées, dont 1 TPS (déjà scolarisé ailleurs avant) : 25
- MS/GS, Mme BIREBENT : sans changement, 6 MS + 19 GS = 25
- CP/CE1, Mr GUILLEMAIN : 11 CP + 11 CE1 = 22
- CE2/CM1, Mme AUDURIER : 17 CE1 + 7 CM1 (moins 1 départ) = 24
- CM1/CM2, Mme MATHE-SAGOT : 10 CM1 + 14 CM2 (moins 1 départ) = 24

- Effectifs prévus pour la prochaine rentrée : 122 élèves.

Soit : 17 CM2, 17 CM1, 11 CE2, 11 CE1 et 19 CP = 75 élèves en classes élémentaires ;  
15 GS, 15 MS et 17 PS = 47 élèves de classes pré-élémentaires.

Des premiers essais de répartition en 5 classes ont été faits, mais il faudra gérer plusieurs niveaux par classe, ce qui est plus difficile.

La période des inscriptions scolaires en mairie a été définie du 1er au 30 avril. Un accueil pour découverte de l'école est fixée au 10 juin 2016 à 17h30, après accord de Mme PIFFETEAU.

Un nouveau point sera fait lors du prochain conseil d'école du 23 juin.

### 2. Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Après les attentats de fin d'année 2015, les autorités préfectorales ont demandé au Directeur de l'école de procéder à la mise à jour du PPMS de l'école, axé précédemment sur les risques « inondation » et « transport de matières dangereuses », auxquels on a ajouté les risques « intrusion » et « attentat ».

Deux exercices ont été réalisés sur les préventions « confinement » et « évacuation » et devront être refaits une fois chacun pour répondre à la demande.

Pour le « confinement », en raison de la configuration des bâtiments, 2 lieux de

rassemblement ont été retenus : l'un en salle de motricité pour 3 classes, l'autre dans la classe de CE2/CM1 pour les 2 autres. Tout ce qui est nécessaire y est regroupé et les 2 lieux ont été pourvus chacun d'une boîte de pharmacie de secours, en sus de celle existant en garderie. Pour compléter l'équipement, il faudrait trouver une radio à piles et un moyen de relier les 2 lieux de confinement (talkies-walkies).

Pour l'évacuation, l'approvisionnement en cornes de brume est maintenant satisfaisant. Des affichettes ont été posées et des fiches d'instruction récapitulent les rôles de chacun, ainsi que la méthode retenue pour chaque situation.

En ce qui concerne l'accès à l'école, la Préfecture demande qu'il soit fermé et la solution serait de mettre en place un nouveau portail entre les murs des locaux garderie et cantine ; mais, seule la cantinière pourrait alors voir qui se présente au portail et elle serait donc sollicitée pour faire entrer un éventuel arrivant pendant le temps scolaire.

### **3. Point sur les actions et les projets menés pour l'année 2015/2016 :**

- **Gymnase :**

Les séances du vendredi matin de 9h30 à 11h30 donnent satisfaction à tous : belle salle et matériel correct, ce qui permet de faire tourner 5 ou 6 ateliers par matinée.

- **Projets :**

- Le projet scientifique « **Écorce** » autour de la biodiversité locale réalisé pour la liaison CM2/6<sup>ème</sup> se poursuit et 2 séances d'échange ont eu lieu. Les activités retenues : « les oiseaux ».
- Le projet musical « **Flûte et bois** » des CM1/CE2, avec 4 musiciens du conservatoire (financés par l'inspection académique) fonctionne bien aussi. Tous les lundis, pendant une heure, les enfants découvrent la musique (chorales, jeux dansés) et vont être initiés chacun à un instrument de leur choix (clarinette, flûte traversière ou basson). Ils donneront un spectacle à la fin de l'année, le 7 juin à 18h30, à la salle de fêtes de Germond.
- Le projet « **École et cinéma** » : les mêmes élèves ont vu un 1<sup>er</sup> film le 1<sup>er</sup> décembre à Niort (l'Étrange Noël de M. Jack). Ils visionneront un film de Chaplin le 21 mars et en mai-juin « E.T. ».
- Un spectacle est également prévu le 10 mai, toujours au Moulin du Roc.
- Le projet « **Abécédaire** » des GS/MS (concours national pour la fabrication d'un abécédaire sur le thème du vivre ensemble) suit son cours. On en est à la mise en images.

- **Sorties :**

- Une sortie des classes de Mmes Audurier et Mathé-Sagot à la **Vallée des Singes** est prévue pour le 16 juin.
- La **classe de découverte** de cette année concerne les 41 élèves de **GS/CP/CE1** qui vont passer 3 jours et 2 nuits au « **Loup Garou** » du **25 au 27 avril**. Les enfants de **MS/PS** n'iront finalement sur le même site qu'une journée, le **30 juin**.

Le financement du budget de 5495€ (dont 370€ de frais de transport) : 600€ par l'APE (soit 2 X 300€ pour 2 classes, l'APE ayant versé 1 500€ pour les 5 classes), 2 200€ par la municipalité (qui a reconduit sa contribution sur les bases de celle de l'an passé, environ 40 %) et 2050€ par les parents (soit 50€ par enfant ; pas de difficultés signalées à ce jour par les familles) ; reste à charge : 645€ pour la coopérative scolaire.

L'accompagnement prévu est de 6 adultes : les 2 enseignants et l'ATSEM, Christelle Guibert, 2 mamans d'élèves et la sœur d'une enseignante. Les thèmes pour la classe : l'équitation, les arbres et l'écologie. Pour les enfants de maternelle : la chaîne « blé, farine, gâteau »...

Au retour de la validation de l'Inspection Académique, aux prochaines vacances, une lettre sera remise aux parents pour le trousseau.

Départ le lundi à 9 heures et retour le mercredi après-midi vers 17 heures.

Gérard Epoulet confirme les conditions de travail en extérieur de l'Atsem, dont le temps de travail complémentaire doit aussi être validé par le Centre de Gestion, et le coût ajouté à la participation de la municipalité.

#### 4. Questions diverses :

##### **Équipe enseignante :**

- **Après inventaire du matériel sportif vieillissant, un programme de remplacement et de développement a été soumis, pour 2000€ environ :**  
*Monsieur le Maire confirme la validation du devis lors de la dernière réunion du Conseil Municipal. La commande est passée et fera l'objet d'une remise du fournisseur.*
- **Le ménage dans les classes :** *les enseignants et parents se déclarent satisfaits de la réorganisation de l'entretien qui a été mise en place.*
- **Natation, activité demandée par des parents pour la rentrée prochaine :**  
*Monsieur le Directeur a entrepris les démarches voulues auprès de la CAN et déposé une demande : L'activité serait gratuite pour les enfants de cycle 2 (CP et CE1). L'accès se ferait à la piscine de Chauray et sur des créneaux scolaires de 40 mn (sur 4 périodes) qui seront attribués via les conseillers pédagogiques chargés de la répartition, par 8 séances au moins par an, soit 16 séances sur 2 ans (mais pas 30, comme il était demandé) et avec l'encadrement de parents volontaires « diplômés » (formation et test d'agrément gratuits, valables pour 4 ans). La commission d'attribution donne sa réponse avant le 9 juillet 2016. Les enfants de GS peuvent aussi y aller, mais avec des parents volontaires et suffisamment nombreux, car l'encadrement d'enseignants n'est pas obligatoire. Seul le coût du transport reste à charge. La municipalité devrait le prendre en compte, comme pour le déplacement au gymnase.*  
***Il faut donc que des parents d'élèves s'engagent, 2 ou 3 par classe (en ce moment, 4 parents accompagnent les enfants au gymnase) ; Monsieur le Directeur pense que ces contraintes de temps ne permettront peut-être pas d'aller au gymnase et à la piscine.***
- **Information des parents en cas d'absence ou remplacement de l'enseignant via le cahier de liaison :** *Certains parents demandent le signalement classe par classe, certains enfants ne racontant pas toujours leurs journées aux parents. La réponse du Directeur est favorable.*
- **Évaluation MS/GS :** *En fait, l'évaluation trimestrielle a été faite par la remplaçante de l'enseignante, même si elle n'a pas été notée en elle-même au livret de chaque enfant, et il en sera tenu-compte dans l'annotation suivante. Mr GUILLEMAIN précise que réglementairement, il est prévu 2 évaluations au moins par an et que sur ce plan, il serait préférable d'interroger directement*

*l'enseignante.*

**Parents d'élèves :**

- **Activités péri-scolaires :** Où en est-on ? En particulier, quelle utilisation est faite par la mairie de l'aide gouvernementale ? La rencontre avec le directeur du Centre Socio-Culturel n'a pas relancé le processus de développement du Plan Éducatif Territorial (prolongé en 2015 à la demande de la Préfecture pour 2 ans). Cependant un programme va pouvoir être établi, à partir des conseils donnés et de la liste d'intervenants recueillie. Mme Mathis adressera une invitation à la réunion de la commission scolaire (pour le 31 mars ou le 7 avril), où des parents volontaires élaboreront un planning d'activités et d'interventions. L'indemnité versée par l'État est encore de 90€ par enfant cette année (soit 10 800€) ; les frais afférents aux APS retenues seront pris sur cette somme, l'objectif restant la gratuité pour les parents. Elle signale l'arrivée du devis de réparation d'une échelle et d'un plancher pour le jeu le plus ancien de la cour (1300€ environ), qui sera aussi prélevé sur cette aide. Monsieur le Directeur ajoute qu'une intervenante en Aide à la Vie Scolaire serait disponible pour une activité ou pour la surveillance de devoirs.
- **Parking :** Les travaux récemment effectués répondent en partie à l'attente des parents. Seront-ils suivis par d'autres ?.. Monsieur le Maire répond par la négative : pas de travaux supplémentaires dans l'immédiat, après les rebouchages ponctuels et marquages réalisés.
- **Bruit à la cantine :** Quels aménagements pour atténuer les nuisances sonores ? Monsieur le Maire indique que la municipalité va engager de gros travaux de réfection à la salle des fêtes et à cette occasion, les intervenants seront sollicités pour voir quelles améliorations apporter aussi dans les locaux du groupe scolaire (cantine, garderie,... après mesures des besoins).

*Monsieur le Maire apporte quelques éléments chiffrés supplémentaires sur le budget général de l'école, en fonctionnement et investissement : sur l'exercice 2014-2015, le fonctionnement total a dépassé 250 000€ alors que les recettes (cantine, garderie, aide ponctuelle de l'état pour les rythmes scolaires) approchent 60 000€. La municipalité a en effet fait le choix d'emplois titulaires stables, qui ont donc plus de poids, et elle investit régulièrement pour que le groupe scolaire reste attractif, car c'est le cœur de vie du village.*

Germond-Rouvre, le 18 mars 2016